

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

**AVIS DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
SUR LE RÈGLEMENT NUMÉRO 937-2025**

LUNDI 10 FEVRIER 2025 À 19 H 30

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 937-2025 AMENDANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 163-2005 DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée greffière :

Que le conseil municipal, suite à l'adoption par sa résolution numéro 25-14391 à sa séance ordinaire du 20 janvier 2025, du projet de règlement numéro **937-2025 amendant le Plan d'urbanisme numéro 163-2005 afin de créer une affectation résidentielle de moyenne densité le long de la 10^e Avenue dans le secteur de la 150^e Rue**, tiendra une assemblée publique de consultation le **10 février 2025** à compter de **19 h 30**, dans la salle du conseil située au 11700, boulevard Lacroix, Saint-Georges (Québec) G5Y 1L3, en conformité des dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1)*.

Que ce projet de règlement a pour effet de remplacer l'aire d'affectation résidentielle de faible densité située du côté est de la 10^e Avenue de part et d'autre de la 150^e Rue par une affectation résidentielle de moyenne densité.

Qu'au cours de cette assemblée publique, le président d'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Que ce projet ne contient pas de dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Que ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière aux heures ordinaires de bureau ou en communiquant par téléphone au numéro 418 228-5555 (poste 2212) ou par courriel à greffe@saint-georges.ca.

**Donné à Saint-Georges,
ce 22^e jour de janvier 2025.**



**M^{re} Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière**